

Directives - Résidences COVID-19

Ces mesures temporaires et évolutives sont effectives afin d'offrir un milieu de vie le plus sécuritaire possible pour tous ceux qui le côtoient. Le succès de celles-ci repose sur la collaboration de tous.

Directives de base:

- Les résidences sont fermées pour tous les visiteurs;
- Seul le locataire peut se retrouver dans sa chambre;
- Les locataires devront avoir en leur possession les articles suivants :
 - masques ou un couvre-visage
 - thermomètre
- Identifier une option de logement en cas de fermeture rapide des Résidences;
- Lorsque vous quittez la résidence pour plus d'une journée, vous devez compléter le formulaire en ligne « Résidences COVID-19- Absence de courte ou longue durée » à l'adresse suivante : <https://forms.gle/CnFWNMrCFXDRetcR9>.

Directives sanitaires:

- La désinfection ou le lavage des mains (20 secondes) est obligatoire pour tous à l'entrée des Résidences;
- Respecter les règles de distanciation physique;
- Le port du masque ou du couvre-visage est **obligatoire** hors de votre chambre, car les corridors et certains espaces sont étroits et ne permettent pas de respecter en tout temps la distanciation physique;
- Lors de l'utilisation d'un appareil commun (ex : cuisinière, micro-ondes, imprimante, laveuse, table, chaise, etc.) ou surface commune (ex : comptoir de cuisine, table d'étude, etc.), procédez à une désinfection et lavez vos mains avant et après l'utilisation.

Directives pour les espaces communs:

- Interdiction de flâner et de se rassembler dans les espaces communs;
- Utiliser seulement les blocs sanitaires de l'étage où est située votre chambre et uniquement la toilette et la douche qui vous a été attribuée par un numéro;
- Maximum de 1 personne à la fois dans les ascenseurs. Si possible, prioriser les escaliers;
- Les salles communes (salle d'étude, salle d'entraînement, local à dessin, etc), à l'exception de la cuisine, sont fermées à tous;
- Il n'y aura aucun prêt de matériel aux locataires (raquette de ping-pong, outil, vaisselle, etc.);
- L'accès au local informatique sera autorisé par la Direction seulement. Nous vous encourageons fortement à vous équiper d'outil informatique afin de suivre vos cours en ligne;
- Respecter l'horaire pour l'utilisation des laveuses et sécheuses communes.

Directives en cas de symptômes:

- Un locataire qui ressent les symptômes de la COVID-19 doit immédiatement en informer la Santé publique ainsi que l'équipe des Résidences. Le locataire sera placé rapidement en quarantaine sur l'un des trois étages vides prévus à cet effet. Un protocole particulier les concernant a été mis en place;
- En tout temps, si vous avez des inquiétudes au sujet de la COVID-19, n'hésitez pas à communiquer au 1-877-644-4545;
- En tout temps, si vous avez des difficultés respiratoires, appelez le 911.

Directives pour les étudiant(e)s internationaux qui doivent obligatoirement être en quarantaine pendant 14 jours ET pour les locataires qui ressentent des symptômes et qui doivent faire l'isolement volontaire en attendant leur résultat du test de COVID-19:

- Trois (3) étages (1er, 2e et 3e de la tour verte) sont dédiés pour la quarantaine et l'isolement volontaire, ce qui représente un total de 45 chambres. Toutes les chambres sont équipées d'un four micro-ondes, d'un réfrigérateur, d'une télévision, du Wifi, d'une literie complète (drap, savon, etc.);
- Vous devez, en tout temps, demeurer dans votre chambre, par mesure de sécurité pour les gens qui cohabitent avec vous aux résidences;
- Utilisez les blocs sanitaires de l'étage en dehors des heures suivantes : **10:00-11:00, 14:00-15:00 et 21:00-22h00** (tous les jours de la semaine). L'équipe d'entretien ménager s'occupera de la désinfection à ces périodes;
- Utilisez les services de livraison pour vos besoins en épicerie et pharmacie. Vous pouvez aussi identifier quelqu'un de votre entourage pour vous accompagner dans ces démarches. Une fois vos commissions complétées, le livreur ou la personne que vous avez identifiée doit venir déposer vos achats au gardien de sécurité à l'entrée des résidences. Celui-ci se chargera de vous contacter et d'aller vous les déposer à la porte principale de votre étage réservé.
 - Liste des épiceries et des pharmacies qui offrent la livraison : <https://www.ciass-bsl.gouv.qc.ca/zone-professionnelle/coronavirus-covid-19/outils-generaux/services-pour-la-communaute>
 - Le Cégep offre aussi la livraison de boîte à lunch aux Résidences.

Services d'aide

Les étudiants qui fréquentent **le Cégep ou l'IMQ** ne doivent pas hésiter à utiliser les ressources disponibles pour du soutien psychologique confidentiel:

Aide psychosociale du Cégep de Rimouski

Écrivez sur Omnivox à: "aide psychosociale"

Mentionnez votre nom complet, votre matricule et votre besoin

Une intervenante vous répondra rapidement du lundi au vendredi

Service de soutien du Programme d'aide en santé étudiante de l'AGECR

Composez le 1-833-851-1363

Ouvert 24/24 et 7 jours sur 7

Les étudiants qui fréquentent **l'UQAR ou le CFRN** peuvent contacter leurs lieux d'enseignement respectifs pour avoir de l'aide au besoin.

IMPORTANT:

1. Une vidéo d'explication des consignes sera envoyée à tous les locataires par MIO, afin de compléter l'information contenue dans ce document.
2. Une session d'information (sur le Web) aura lieu le mercredi 9 septembre à midi, afin de répondre à ceux et celles qui auraient encore des interrogations. Voici le lien: <https://us02web.zoom.us/j/86356799308?pwd=K3pnOWlxcjVTRUVhSVpOTXlaaEk4dz09>
ID de réunion : 863 5679 9308
Code secret : Residences
3. Pour toutes questions ou demandes d'informations supplémentaires, contactez-nous par courriel : infocovid.residences@cegep-rimouski.qc.ca.
4. **Un locataire qui ne respecte pas les directives indiquées plus haut pourrait être expulsé des résidences, car il mettrait en danger la santé des autres locataires ainsi que le personnel.**
5. **En signant le présent document, je confirme que je respecterai les directives en vigueur au sein des Résidences, afin d'éviter la propagation du virus.**

SIGNATURES:

Nom du locataire (lettres moulées)

Nom du parent/tuteur/ responsable légal
(si le locataire est mineur ou ne peut légalement donner son accord)

Signature du locataire

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu / Date : _____